

PAD ATELIER 3 :

PLAIDOYER POUR FAVORISER ACCÈS AU FONCIER & AUX FERMES

Rassembler nos exigences et nos messages pour avancer dans un document-plaidoyer

Présent-es : JY Pineau, Loïc Duboishamon, Yannick Sencébé, JB Cavalier, Bruno Macias, Anne-Cécile Brit, Orlane Leu (RESEAU CIVAM), Murray Nelson, Laetitia Delahaies, Vincent Tardieu, Pauline Soubieux, Marie-Hélène Pillot et Lucile Bonnel.

9:30 30mn ACCUEIL CAFÉ SUR ZOOM

10:00 45mn Échanges sur les enjeux & les constats. Quels sont les problèmes auxquels sont confrontées les personnes souhaitant s'installer ? En quoi les difficultés d'installation impactent la progression vers une société équitable et durable ?

10:45 15mn Références existantes. Différentes organisations travaillent déjà sur certains aspects de ce plaidoyer : sur quoi peut-on s'appuyer pour se faire entendre et pour aller plus loin ?

• **11:00 - 11h15** : 15min de **pause**

11:15 30mn Construction d'un plaidoyer. Quels aspects de la politique actuelle peut-on espérer changer ?

En matière de pratiques, mentalités, lois et règlements ? Quelles argumentations utiliser pour être convaincants ?

11:45 30mn Méthode & engagement. A quel(s) public(s) veut-on s'adresser et comment les atteindre – publications, rencontres, opérations expérimentales, autres ? Qui s'engage et sur quoi ?

Quels moyens sont nécessaires et peuvent être réunis ?

12:15 15 mn **CLÔTURE DE CETTE AGORA**

Argumentaire pour un PLAIDOYER

Premières réflexions introductives (Murray Nelson)

Le plaidoyer doit partir de **constats** pouvant être faits – et partagés par de plus en plus de monde – sur les difficultés que rencontrent bon nombre de candidats à l'installation, entre autres en agriculture. Ces difficultés pèsent en premier lieu sur les candidats eux-mêmes, résultant non seulement en un renoncement à l'investissement – en argent et en temps – qu'ils étaient prêts à faire, mais aussi, souvent, en une « vocation ratée » et un sentiment d'inutilité. Mais elles ont aussi des répercussions sur toute une série d'autres plans qui concernent la société dans son ensemble :

- un décalage entre les productions agricoles et les besoins alimentaires d'un territoire ;
- un manque de productions alimentaires de qualité dans les cantines et pour les plus

pauvres et par conséquent un nécessaire recours à des entreprises – de production et de transformation - de nature plutôt « industrielle », et aux transports qui vont de pair et qui contribuent à la pollution, et également à l'exclusion d'une partie de la population ;

- des difficultés pour atteindre le plein-emploi dans les bassins de vie concernés, souvent dues à une non prise en compte des projets atypiques ;
- une intensification et mécanisation galopante des pratiques agricoles existantes, du fait de l'agrandissement au delà du raisonnable des exploitations autour des fermes n'ayant pu être reprises telles qu'elles, et là aussi la pollution qui en résulte ;
- des inégalités sociales grandissantes avec, d'un côté les installés ou « nantis », et de l'autre les personnes ne pouvant pas s'installer pour exercer le métier qu'ils ont choisi (et qui peut pourtant être bien utile pour la société).
- Etc.

Ces difficultés peuvent aussi être rencontrées par des personnes souhaitant exercer d'autres activités que l'agriculture. Le modèle économique dominant est celui de l'entrepreneur qui investit argent et temps dans une activité et qui, petit à petit, se construira les moyens d'employer d'autres personnes en tant que « tâcherons ». Dans une époque où le pays est parfois qualifiée de « start-up nation » et où on encourage tout un chacun à prendre des risques en tant qu'entrepreneur, justement, il existe bon nombre de freins pour ceux qui souhaitent démarrer dans la vie professionnelle. Beaucoup de ces jeunes gens qui voudraient « se lancer » tirent une bonne partie de leurs forces de la coopération – partage des investissements, du matériel, du personnel ; et complémentarité de leurs activités. N'importe quel économiste les féliciterait pour cette intention de faire des synergies et des économies d'échelle. Mais les conditions du « marché » sont telles que les loyers sont trop chers, que les locaux disponibles ne sont pas assez grands pour héberger plusieurs activités et que les contributions sociales et les contraintes administratives sont parfois excessives pour ceux qui voudraient s'installer.

Nous pensons que cet état de fait est le produit d'une société qui n'a pas su s'adapter. L'émancipation des jeunes, leur inventivité que nous avons su cultiver, et leur recherche de solutions collectives face au constat d'échec qu'ils ont pu faire de « l'économie de pépé », ont créé un décalage énorme entre les possibilités que leur offre la société et leur aspiration à contribuer positivement à construire le bien-être du monde où nous vivons. Nous pensons également qu'il est encore temps de « rectifier le tir », d'adapter les lois et les règlements de façon à permettre l'épanouissement de ces nouveaux porteurs de projet et par là-même l'enrichissement moral de la société. Cela nécessite premièrement de réfléchir à des modifications en profondeur de certaines orientations, qui sont légitimement nées des contraintes d'une époque mais qui sont maintenant dépassées.

Ainsi, nous nous permettons d'énumérer ci-après certaines pistes à creuser pour corriger les inadéquations mentionnées, que ce soit au niveau national ou parfois à un niveau plus local.

1. Réguler les prix du foncier agricole pour les rendre accessibles pour toutes et tous

Comment se plaindre que nos enfants mangent mal à la cantine, que nous sommes obligés de manger des produits importés, que l'ensemble du système de production et de distribution alimentaire actuel contribue à réchauffer la planète, si nous n'avons aucune prise sur la production locale ? Les prix des fermes à vendre empêchent souvent des jeunes de s'installer, et par une sorte de mécanisme

inéluçtable, les terres des paysans partant à la retraite sont agrégées à celles des fermes alentour, augmentant donc la taille de celles-ci et constituant ainsi un frein supplémentaire à l'installation de nouveaux paysans.

Autre conséquence de ces règles actuellement en vigueur : en vertu de la quantité limitée de travail que peut fournir une personne – chef d'exploitation – les fermes de grande surface sont souvent synonymes d'une production au moins partiellement « industrialisée » et/ou utilisant des intrants nocifs pour la santé.

Par ailleurs la tentation de la spéculation peut être grande, surtout à proximité des villes et des bourgs, où la constructibilité peut être envisagée dans un délai raisonnable. Même si la réglementation en matière d'urbanisme est devenue plus « sévère » sur ce point depuis quelques années, de nombreux propriétaires décident de ne pas vendre leurs terres, en espérant en voir augmenter le prix. La volatilité des statuts des terres – qui peuvent changer d'affectation avec une simple révision du PLU – encourage cette attitude.

Il nous faut absolument un mécanisme d'encadrement, voire de blocage des prix des terres, couplé avec une possibilité d'en fixer une fois pour toutes leur statut de « terres dévolues à la production alimentaire », statut qui pourrait découler d'un travail concerté partant, entre autres, des besoins alimentaires locaux et du potentiel agronomique des sols.

2. Mener une politique volontariste en matière de soutien à la production alimentaire et notamment l'agro-écologie paysanne

La proposition précédente risque de ne pas être comprise par tous, tant le droit de propriété est considéré comme sacro-saint en France. Mais il est un autre domaine où les pouvoirs publics (et en particulier les collectivités locales) ont pris l'habitude d'intervenir le moins possible : il s'agit des orientations à donner à l'agriculture locale. Du coup, les productions pratiquées par les agriculteurs leur échappent complètement, et ne sont donc souvent pas en corrélation avec les besoins locaux. Ne serait-il pas raisonnable de penser qu'une concertation entre les producteurs et la collectivité serait bénéfique pour tous ? La collectivité recenserait les besoins locaux (pour les cantines dont elle a la responsabilité, mais aussi pour la population en général, en concertation avec les commerçants de détail) et négocierait avec les agriculteurs pour obtenir des garanties non seulement des types et des volumes de production d'une année sur l'autre, mais aussi sur les conditions de cette production (éthique environnementale, par exemple). Cela constituerait une occasion pour que la collectivité sécurise par contrats l'activité d'agriculteurs locaux si cela s'avérait nécessaire, en apportant aide financière dans certains cas, mais aussi aide logistique, etc. Et dans des cas de difficultés d'installation – par exemple difficulté de faire passer un dossier d'installation collective - elle pourrait trouver des solutions pour aider à les surmonter afin de produire ce qu'elle considère nécessaire pour son territoire.

Une autre piste pour faciliter l'installation de nouveaux paysans serait de ***revoir complètement les critères s'appliquant à la reconnaissance du statut d'agriculture dans les instances officielles – Chambre d'Agriculture, SAFER, MSA etc.*** Ce travail de « révision » devrait viser à inclure plus clairement et largement les pluriactifs dont les productions alimentaires ne sont qu'une part des revenus du foyer

Une actualisation de certains aspects de droit doit également être entreprise, par exemple celui régissant la manière dont peuvent être gouvernées les structures d'exploitation, ou celui qui interdit actuellement (sauf exceptions peu nombreuses) l'installation dans un habitat léger et réversible.

3. Mener une politique volontariste dans d'autres domaines de la vie économique, sociale et culturelle

Ici aussi, nous appelons à plus d'interventionnisme de la part des collectivités territoriales. Il était un temps où les collectivités « en difficulté » décidaient de créer un équipement municipal pour maintenir un peu de vie – auberge, épicerie, bar, etc. Cette tendance semble avoir ralenti récemment, **mais les collectivités peuvent aussi – dans certaines conditions - soutenir des activités créées par les citoyens**. Les collectivités territoriales ont souvent (ou en tout cas peuvent avoir) une meilleure connaissance globale de ce qu'on pourrait appeler l'offre et la demande de leur territoire que n'ont les seules institutions du monde agricole. Elles peuvent donc mieux apprécier les potentialités croisées de projets très divers et favoriser les installations collectives et pluri-actives.

Jouissant d'assez bonnes conditions pour emprunter de l'argent (meilleures, en tout cas, que celles accordées aux associations et aux entrepreneurs débutants) elles peuvent acheter du bâti (quand elles n'en ont pas dans leur portefeuille de patrimoine) pour le mettre à disposition de groupes de gens souhaitant lancer des activités qui vont leur permettre de « rester au pays ». Typiquement, c'est ce type d'aide qui explique la réussite d'un certain nombre (limité, pour l'instant) de Tiers-Lieux. Ces derniers sont « atypiques » dans ce sens qu'ils regroupent plusieurs types d'activité, souvent complémentaires. Leurs créateurs préfèrent partager lieux, équipement et parfois personnel plutôt que de viser à faire un maximum de profits, et ils utilisent donc des statuts « atypiques » aussi, ce qui leur vaut souvent de ne pas être compris par les tenants de l'économie classique, voire d'être rejetés.

Les collectivités se doivent de soutenir ce genre de projet, qui constitue parfois la seule solution pour maintenir de la vie dans des centre-bourgs ou des villages en déperissement. D'autant plus que seuls des groupes d'une certaine taille peuvent espérer trouver une manière intéressante d'occuper de vieux bâtiments désaffectés – usines, moulinages, etc. - et de les animer, entretenir ou réhabiliter en mutualisant les coûts, compétences et responsabilités inhérentes à ce type de projets. Ces Tiers-Lieux sont aussi des endroits d'ancrage d'une certaine vie sociale ; bon nombre de ceux qui existent combinent activités économique ou professionnelles, activités culturelles et lieux de rencontres (bars, cantines, scènes...) ouverts à tous. Ainsi, ils sont en train d'apporter un dynamisme certain à des territoires considérés jusque-là condamnés à déperir. Hormis la mise à disposition de bâtiments, les collectivités peuvent aussi prendre le pari de soutenir financièrement de tels projets, à condition de le faire ouvertement et dans le strict respect des lois. Une participation à un Fonds de Dotation ou bien à une société de type coopératif – SCIC ou SAS – est parfaitement légale et peut se justifier de plusieurs points de vue.

d'autres Plaidoyers déjà en cours de construction comme :

- Loi(s) Foncière(s) et campagnes électorales avec Terre de Liens.
- Favoriser la Transmission et le renouvellement des actifs agricoles avec INPACT (plaidoyer pour les élections régionales 2021)
- Séminaire sur la transmission avec les partenaires de TERREAU au CESE
- Pour une autre PAC avec la Plateforme

-
-

Exercice des Post-it

Post-it accès au foncier : <https://postit.colibris-outilslibres.org/Plaidoyer%20acc%C3%A8s%20foncier#>

Post-it Solutions : <https://postit.colibris-outilslibres.org/solutions%20plaidoyer>

Les 4 points proposés par Murray :

- Problèmes administratifs
- Désimplification des collectivités locales
- modèle économique et social
- Prix du foncier
- autres

Déposez vos propositions ici :

Nom + phrase

Vincent :

Blocages

- problème du statut agricole (inadéquat pour des installation en pluriactivité)
- absence d'accès à divers dispositifs d'aides & formation pour ces formats atypiques

Solutions :

- intérêt des citoyens & collectivités pour sécuriser leur alimentation en favorisant l'installation & productions alimentaires locales
- richesse des savoirs & savoir-faire à transmettre aux porteurs de projet & collectifs de productions alimentaires (évolution des missions des agriculteurs ?)

JYP (piste) : L'administration centrale : plaidoyer pour dissoudre le Ministère de l'Agriculture et proposer un Maxistère de l'Alimentation , de la Santé et de la Biodiversité

JYP : Défaire le noeud du Syndicalisme et de son organisation O PAC

Le poids des lobbys

JYP : tenter de comprendre le mécanisme de calcul du prix du foncier !!! Comprendre pourquoi le prix du foncier est "to big to fall"

JYP : Propriété privée et marché

JYP : Confiscation de la question agricole de A à Z (qui inclus la question de l'installation et de l'accompagnement)

JYP : relocalisation des agronomies (éviter l'effet industrialisation et uniformisation des agronomies "fabriquées" par le Marché et surtout les marchands.

Solutions

JYP (piste) : travailler de nouveaux statuts coopératifs (en lien avec les collectivités) pour rebattre la question de la propriété foncière, du statuts des agris, et de l'ancrage locale des productions (prenant en compte écosystèmes et paysages et alimentation locale)

JYP (piste) : doter de compétences juridiques les intercos en matière d'agri et engager le travail autour des biorégions

JYP (piste) : nommer Vincent Jeannot (dernier) Ministre de l'Agriculture

JYP (piste) : rebattre toutes les cartes des taxes et de les principes de reversement (à la FNSEA).

JYP (piste) : s'engager dans une autre culture des cultures (Morizot et Dusan Kazic)

JYP (piste) : aller vers la sécurité alimentaire pour toutes et tous (stratégie du détour :-))

OL - Réseau CIVAM :

Blocages :

- Adéquation de l'offre foncière et/ou des fermes existantes avec les envies des porteurs de projet
- Fort capital à reprendre/racheter
- Parcours d'accompagnement classique pas toujours adapter aux projets des nouveaux candidats à l'installation (HCF, NIMA)
- Formation : problème d'accès pour les porteurs de projet et problème d'adéquation de l'offre de formation aux nouveaux modèles agricoles souhaités.
- Difficulté d'accès aux aides à l'installation (ou inadéquation avec les projets)
- Manque de soutien à la transmission = perte du vivier potentiel de fermes à reprendre

Solution :

- Restructuration des fermes = diversification, réaménagement, adaptation des circuits, etc. (soutien public et accompagnement)
- repérage des cédants
- anticipation = accompagnement long, humain, diversifié, personnalisé (y compris des cédants et binôme cédants-repreneurs)
- Dispositifs de portage/stockage de foncier par les collectivités
- Réorientation des aides à l'installation (PAC et autres) vers des projets à taille humaine et agroécologiques, moins tournées vers l'investissement et plus sur le soutien au démarrage et à l'autonomisation des nouveaux installés
- bonifier les retraites agricoles (pour les cédants) et instaurer un plafond d'âge pour les aides surfaciques PAC pour éviter la rétention foncière
- favoriser le test d'activité

JB :

Blocages

- manque d'attractivité du métier
- problème de financement de la formation (notamment sur l'émergence)
- non accès aux aides pour certains statuts innovants (ESA par exemple)
- surcapitalisation des exploitations à transmettre
- mauvaise reconnaissance de la pluriactivité
- des outils d'orientation de la production (aides) efficaces mais n'allant pas forcément dans la bonne direction...
- "taxation" des pratiques écologiquement vertueuse, et non l'inverse

Solutions

- financement de la formation (y compris la découverte du métier)
- reconnaissance des "statuts" agricoles nouveaux, notamment pour l'accès aux aides à l'installation

Laetitia :

Blocages :

Solutions :

- Lancer grande démarche de sensibilisation et de promotion des expériences auprès du grand public

(établissements scolaires notamment) -> changer l'image du métier (des métiers)...

- (Axe 1) : lancer un chantier autour de la simplification des démarches (institutions / acteurs locaux) pour répondre aux enjeux de rééquilibrage territorial (pop) et de sécurisation alimentaire des territoires

- (Axe 1) : Travailler avec les territoires / institutions / acteurs de l'accompagnement pour créer un guide (notamment numérique donc évolutif) pour présenter sur chaque territoire les démarches, les référents, les accompagnements, et des bonnes pratiques

- (Axe 2) entrer par les compétences des collectivités (restauration scolaire, attractivité des centres villes, qualité de vie -> circuits courts)

- (Axe 3) : encourager / expérimenter achat acteurs publics pour démarche pluri-acteurs et multi activités

Loic :

Problèmes :

- financement d'une ingénierie d'accompagnement

- soutien pluriannuel des collectivités

- manque de transversalité au sein des administrations

- trouver un foncier adapté à ses besoins

Solutions :

- plus de moyens notamment issus de l'État (ou conditionnement des aides aux entreprises à des +values sociales/environnementales - argument de la création d'emplois ne compte pas-)

- comités locaux pour la revitalisation

- accès au bâti non utilisé par les collectivités

- carto/bourse au foncier et révision du fonctionnement des SAFER

- encadrement du compagnonnage

+++ en récupérant l'essentiel des plaidoyers passés (sécurité sociale de l'alim, réformes PAC, plaidoyer AVISE...)

Anne-Cécile :

- problématique du bâti : que faire d'un bâti existant inadapté au projet (grandes exploitations laitières...) de la personne qui s'installe ?

- difficulté de construire du bâti adapté à l'activité et la vente --> pas toujours possible (peur des communes du mitage qui parfois empêche même la construction d'un hangar)

- difficulté au delà de trouver du foncier pour une activité, de trouver un lieu ou habiter à proximité quand il s'agit d'une installation en péri-urbain ou dans des lieux attractifs (îles, zones touristiques...)

- problématique de l'agrandissement et de l'artificialisation des terres qui laissent moins de terres disponibles pour les nouveaux porteurs de projets.

- problème spécifique des friches morcelées, pour les récupérer il faut mener un travail important auprès des propriétaires (solution : exemple de l'action foncière à Belle-Ile)

Solutions :

- identifier sur les territoires des chargés de mission foncière (intérêt pour centraliser les informations, reprendre la main sur les friches, informer les porteurs de projet...)

- mobiliser les citoyens pour le rachat de terres (SCI) pour faire du foncier un commun (mais attention pour les retraites des agriculteurs)

- informer au plus tôt sur les questions de transmission pour que cela entre dans la réflexion dès que possible (il y a besoin de témoignages, à ce titre le travail de Jérémy Couédon est intéressant --> vidéos de témoignages)

- besoin d'une réforme sur le foncier

- informer les collectivités des actions qu'elles peuvent mettre en oeuvre qui ne nécessitent pas toutes un énorme budget (Terre de Liens fait notamment ce travail), appropriation des docs d'urbanisme et des enjeux pour les élus.
- mise en avant du bâti réversible pour les activités agricoles (projet de recherche ation en Occitanie)

Yannick
(problème)

- agriculteurs rémunérés par subvention à la surface, prix des aliments n'intégrant pas la prise en compte par la société des dégats, pollutions.
- baisse de 80% du nombre d'exploitations et dans le même temps augmentation de 60% de la pop française : impossibilité de tenir une agriculture de qualité avec intensification en capital et intrants dans le contexte actuel de raréfaction des ressources naturelles et changement climatique (solution: substitution du capital par le travail = installer plus que départ en retraite)

(Solution)

- démembrer les fermes ou installations collectives pour assurer la transmission
- la régulation de l'accès au foncier peut passer aussi par autre chose que le marché (prix) : prévu en france via les safer Gouvernance des safer : rôle des collectivités à renforcer et à accompagner dans cette prise de fonction
- rôle des collectivités en matière de taxes locales : peut-être un levier pour aide à l'installation (attention cependant les petites collectivités rurales n'ont pas les même moyens que les métropoles : risque d'arraisonnement du foncier agri par les métropoles et espace rural = support d'alimentation des villes)

Bruno
(problème):

- valeur affective de la terre
- la pression psychologique des voisins pour l'agrandissement
- le prix
- commissions SAFER pas toujours justes
- statut agricole nécessaire
- avoir accès aux offres et opportunités pas toujours publiées
- permis de construire pour certaines infrastructures ou serres agricoles
- trouver un logement à proximité du terrain ou le faire construire
- difficile d'avoir accès aux fermes trop grandes qui se libèrent - démembrement et achat à plusieurs difficile à trouver

Solution

- GFA Groupement Foncier Agricole
- Terre de lien - séparer la propriété de l'exploitation
- créer des banques de terre (municipales et privée)

Débat :

Question des réserves foncières importantes. Ce n'est pas le cout du foncier qui est bloquant car locations sont à faibles cout mais c'est l'accès au foncier. Il faut faire ses preuves dans le monde

agri pour avoir accès à des terres.

Les collectivités ont leur place dans la SAFER.

Rôle des collectivités mais aussi des acteurs d'un territoire (PLU, etc.) mais aussi sur des dispositifs d'aides à l'installation (ex : réquisition des friches agricoles, régies agricoles, etc.)

Besoin de répertorier tous ces dispositifs facilitant

Rôle important des agri dans la formation accompagnements des nouveaux formats d'agriculture

Mettre l'accent sur les comcom plus que sur les communes

Question sur comment dans notre plaidoyer on intègre tous les autres acteurs producteurs d'alimentation (pluri-actifs qui ne font pas que de l'agriculture, jardins partagés, habitats collectifs avec production, régie municipale, entrepreneurs de transformateurs d'aliments, etc.) aux solutions d'avenir, et pas uniquement les agriculteurs traditionnels (quelque soit leurs formats et itinéraires). Donc défendre à la fois l'installation et la sécurisation de paysans et leur meilleures intégrations au territoire, et favoriser le déploiement, l'accompagnement, d'autres acteurs producteurs d'alimentation locale.

SCOT alimentaire / agricole : pourrait intégrer d'autres valeurs au niveau du foncier. pourrait intégrer la notion de Biorégion.

Certains élus n'ose pas parler d'agri, il y a des freins, des peurs à en parler.

1300 comcom : il y a à monter des choses à ce niveau

Dans 10 ans, 1/3 des agri vont partir à la retraite : comment faire le lien entre les partants et les nouveaux arrivants. Contrôle des structures pour limiter la taille des exploitations et éviter que les terres des partants aillent agrandir des exploitations déjà existantes.

Définir quels modes de diffusion et quelle(s) cible(s) / quel(s) public(s) cible(s)

quelle stratégie se donne le GT ?

Définir ce que le GT entend par alimentation : accès, social, notion culturelle (c'est quoi la nourriture), la santé, biodiversité, équilibre et aménagement des territoires, intégrité des territoires.

Plaidoyer "Retoucher terre", publiée dans le Monde

Yannick S : se questionne également sur le cadre du plaidoyer. Entrée alimentaire est de plus en plus dominante. Si la question est comment alimenter les territoires, par quel bout on entre ? Quelle est notre spécificité ? Quel lien avec l'Agora ?

Au départ : formes d'installation qui amène à travailler sur alimentation, l'entrée territoire, etc... mais aussi avec d'autres portes d'entrée thématiques : comment on accompagne les nouvelles formes d'installation en zones rurales ? dans ce dernier cas, la cible est ministère agri, aménagement du territoires, les structures agri

L'enjeu est il de montrer comment ces nouvelles formes d'installation recomposent nos territoires avec notamment une thématique alimentaire, ou alors de se centrer sur l'alimentation de nos territoires ?

Pour Yannick la cible est plurielle : ministère de l'agriculture mais aussi de l'aménagement des territoires et d'autres.

Enjeux pluriels : accompagnement des installants, redynamisation du rural, accompagnement exode urbain, ré-équilibre du territoire pour être plus résilient, question de la ruralité mais aussi de la ville.

Agora : lien avec agri, habitats partagés et ESS. pas envie de réduire le plaidoyer à l'agri-agricole, mais ce qui serait un peu au carrefour de tout cela pourrait être la question alimentaire. Nécessité de relier ces formats d'installation à un plaidoyer très politique. Peut-être ne pas faire la question de l'alimentation, la porte d'entrée de ce plaidoyer, car réducteur et déjà bcp de choses existent sur le sujet.

Orlane : plaidoyer parti du pourquoi (parents pauvres des politiques publiques) pour qui (pour les élections régionales car compétences des régions), puis découlent les points clés : ambitions alimentaires, climatiques des régions. De là débouchera la stratégie de plaidoyer. Stratégie contrainte par les moyens, on ne peut pas aller sur tous les champs. Question de l'ordre du foncier, de l'alim... Comment mutualiser tous ces plaidoyers ? il en existe bcp, comment les rendre audibles ?

Bruno : thématique trop large. Cibler l'entrée pour être plus impactant. question des nouvelles formes d'installation est assez peu traitée contrairement au sujet alimentaire nouveau sujet peu étudié. intègre plusieurs volets qui pourront ensuite être développés.

Public cible ? interco ? collectivités ?

Changement de pratique doit venir d'un rapprochement du monde agri et décisionnaire du territoire : ce serait notre public principal ?

JB : est ok avec ce recentrage sur nouvelles formes d'installation plutôt qu'alimentation. Cette question sera dans tous les cas traitée par ricochet.

pour la question des cibles, pas ok sur centrer sur les interco mais plutôt sur les régions, gestionnaires des problématique au niveau de la PAC + contexte des élections. Enjeu d'aller rencontrer les nouveaux élus pour les sensibiliser.

les interco ont néanmoins aussi une importance : loi Notre, PAT qui se développe au niveau des interco mais les deux niveaux ont leurs importances.

JY : stratégie : comment coordonner nos moyens et ressources pour "gagner".

plaidoyer sur les nouvelles installations en milieu rurales, de quoi sont-elles le nom ?

il y a des ressources, des forces, une mise en cohérence (justice, alim, biodiv, transition, équilibre territoriale, etc). Permet d'agréger pour être plus visibles.

Ce plaidoyer pourrait renvoyer pour des régions à des fiches chantier ou pistes de solutions, idem pour les niveaux d'orga (interco, etc.). Ceci pour valoriser les acquis et les ressources.

Vincent ok avec cela. sentiment d'une convergence pertinente. ok pour un plaidoyer qui serait plutôt un texte qui dit que ces nouvelles formes portent une nouvelle vision de la société (s'inscrit plutôt pas mal dans la lignée des EGPosturbain). Si on pointe uniquement les nouveaux formats agricoles on va rater plein d'autres choses, notamment la pluriactivité/multifonctionnalité. On pourrait faire un texte pas trop trop long et qui verrait à des fiches sur un certain nombre de points précis. Ces fiches permettraient de bien cibler nos interlocuteurs.

Yannick : contente du recentrage sur nouvelles formes d'installation en zone rurale. Enjeux plus larges qui permettent d'embarquer plus et sur d'autres questions : comment ils s'installent,

comment on les accompagne? contexte à saisir : réchauffement climatique et crise covid montrent les limites de notre système. c'est contre ce modèle d'aménagement du territoire que cet argumentaire peut se bâtir. Renvoie aux scénarios qui proposent un meilleur équilibre villes-campagnes (scénario INRAe). Développer sur le fait que la concentration n'est pas résiliente.

Orlane Leu (InPACT/ Civam) : C'est ce qu'on a fait avec InPACT : un texte argumentaire de base (assez fourni) qui va pouvoir se décliner en outils de plaidoyer (fiches méthodo, communiqués de presse, etc.)

Murray : nouvelles formes d'installation doit aussi intégrer les nouvelles à venir, l'évolution de la société

JY : ok avec ce qu'à partagé Yannick, contient l'argumentaire. Notion de déconcentration. Concentration : mot 1er du capitalisme, de l'industrialisation, du hors-sol, de comment habiter la Terre. Concentration des richesses. Camp de concentration,...
Nous serions radicales à utiliser ce concept de déconcentration.

Orlane : plaidoyer en cours, certaines choses calées mais pas tout non plus. Un lien peut-être réalisé et ok pour intégrer le GT mais doit le valider avec InPact. Les garder dans la boucle et ils font de même

Qui et quel calendrier

GT 1er cercle :

Murray a commencé à rédiger depuis qq mois.

JB partant pour essayer de participer

Vincent T

Vincent J pour TDL

Hameaux Légers

Lucile Bonnel

Personnes sources :

Bruno NéoAgri : planning compliqué, peu de ressources humaines. Ok pour intégrer la phase de relecture et bonifications.

Orlane : à solliciter pour voir comment un lien peut-être fait avec le plaidoyer CIVAM. (voir avec Anne-Cécile et Sixtine)

Gabrielle de la coopérative Oasis

Avisé : peuvent être ressources : leur poser la question (loic s'en charge ?)

Calendrier du livrable :

Peut-être un point d'étape pour les 3 GT à mi-année organisé par Colibris, en visio. Soit juin selon l'avancée, soit sept ?

+ se fixer un livrable pour la fin d'année 2021 pour le GT Plaidoyer

RDV des états généraux écologiques post-urbaine, peut-être profiter de ce rdv ?

